***Message du 14 juin 2016***

Les difficultés de la situation sociale et économique en France et en Europe, avec le développement de diverses formes de pauvreté et d’exclusion, les guerres et les tensions internationales suscitant des mouvements migratoires massifs et durables, c’est dans ce contexte que l’APREMIS doit mener et faire évoluer ses actions pour répondre toujours mieux et de manière plus adaptée aux besoins des personnes les plus fragilisées. Le devoir de solidarité s’impose toujours plus, et le défi est de taille : il s’agit non seulement de poursuivre et amplifier notre action dans une période où les financements publics sont de plus en plus rationnés, mais également de prendre position dans le débat public en témoignant de la nécessaire solidarité envers les personnes exclues, alors que le contexte social actuel peut inciter au repli sur soi et à la peur de l’autre.

***Relever ce défi est possible, à condition de continuer à mobiliser principalement trois ressources.***

***La première, c’est le professionnalisme*** et les compétences des salariés de l’Association, dont j’ai pu apprécier le positionnement éthique et la qualité de leur engagement auprès des personnes accompagnées. Rien ne peut se faire sans l’appui sur cette richesse irremplaçable, que j’aurai à cœur de développer et de mobiliser en écoutant les salariés et en associant chacun au mieux à la vie de l’association et à la réalisation de ses actions.

***La deuxième, c‘est le partenariat*** avec les autres structures agissant pour l’insertion sociale, avec les institutions et les partenaires financeurs, réseau au sein duquel l’APREMIS bénéficie, comme j’ai pu le constater, d’une image de sérieux, de compétence, et de pertinence dans ses différentes actions. Préserver et développer cette image implique de nous adapter en permanence à l’évolution des besoins, et en particulier d’entretenir avec nos partenaires financeurs une relation de confiance et un dialogue continu permettant d’anticiper au mieux les changements et de préserver l’équilibre financier de nos actions. Avec les structures agissant comme nous dans le champ de l’insertion sociale, nous devrons continuer à jouer la transparence et à développer les partenariats, en évitant les concurrences stériles.

***La troisième ressource, c’est la capacité d’adaptation*** de notre propre fonctionnement, qu’illustrent notamment la démarche de « refondation » mise en œuvre en 2015, et les projets en cours relatifs à nos locaux. Ce processus d’adaptation est vital pour préserver l’efficacité de notre action et sa lisibilité, dans un contexte en perpétuelle évolution. Cela implique une attitude constante d’ouverture au changement, et là encore l’implication des salariés sera essentielle.

Rien de tout cela ne peut se faire bien sûr sans l’investissement du Directeur, que je sais être sans réserve, et sans l’esprit de responsabilité collective que j’ai déjà apprécié au sein du Conseil d’Administration et du Bureau de l’Association, ainsi qu’au sein des services. C’est dans cette vision de responsabilité collective et de solidarité d’équipe que je propose de prendre le relais de notre Présidente Hélène Gance, que je remercie pour tout le travail qu’elle a effectué, et pour son intention de poursuivre son engagement au service de l’Association.

Etienne Demangeon